



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projet de règlement numéro 24-648

Avis public est donné par la soussignée que le **mercredi 19 juin 2024, à 18 h 30**, au Centre culturel Humania Assurance situé au 1675, rue Saint-Pierre ouest à Saint-Hyacinthe, la commission créée par le conseil de la MRC des Maskoutains en vertu de la résolution numéro 2024-05-145, adoptée le 8 mai 2024, en conformité avec l'article 53.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)*, tiendra une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 24-648 de contrôle intérimaire relatif aux éoliennes.

Lors de cette assemblée publique, la commission expliquera le règlement proposé et ses effets et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ledit règlement.

Résumé du projet de règlement :

Ce règlement a pour objet d'encadrer d'éventuels projets d'éoliennes commerciales afin d'assurer la santé et la sécurité publique, la protection des paysages et la qualité de l'environnement, tout en tenant compte du potentiel éolien du territoire.

Donné à Saint-Hyacinthe, le 21^e jour du mois de mai 2024.

La greffière,

Marie-Pier Hébert